

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 février 2026
N°DC-2026-17

Conseillers en exercice : 19	Présents : 18	Votants : 19
------------------------------	---------------	--------------

Objet : Budget principal – Affectation du résultat 2025

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-sept février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conseil, 12 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi treize février deux mille vingt-six.

PRESENTS : M. Freddy JAHIER, M. Jean-Pierre LE GAL, Mme Laurence MORVAN, Mme Marie-Bernard BROUDIC, M. Gilles DRÉANO, M. Daniel DURAND, M. Christian BARBIER, Mme Sylvaine LE GALLO, Mme Marie-Laure GAIN, M. Franck JOSSO, M. Thierry QUERO, Mme Nathalie DUMONT, Mme Isabelle TAINGUY, Mme Carole MIANNAY, Mme Sandrine OLLIC, Mme Christine DUBIEZ DA ROCHA, M. Sébastien BOURDAIS, M. Fabien LORIC

POUVOIRS : M. Sébastien CHENAIS donne pouvoir à M. Thierry QUERO

Secrétaire de séance : M. Daniel DURAND

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il doit se prononcer sur l'affectation du résultat du compte financier unique qui est constitué du résultat comptable de l'exercice, d'une part, et, du résultat reporté d'autre part.

Après constatation du résultat de fonctionnement, l'assemblée délibérante peut affecter ce résultat en tout ou partie : soit au financement de la section d'investissement, soit au financement de la section de fonctionnement.

Pour le budget principal au 04000 - VILLE

Le compte financier unique 2024 comportent les résultats annuels suivants :

Section Fonctionnement : + 465 349,46 €

Section Investissement : - 171 876,14 €

Compte-tenu des résultats reportés suivants, de 2024, et de l'affectation du résultat qui étaient :

Section Fonctionnement : + 735 768,13 €

Section Investissement : - 202 261,58 €

Les résultats de clôture 2025 sont :

Section Fonctionnement : +1 201 117,59 €

Section Investissement : - 374 137,72 €

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le 19 FEV. 2026

ID : 056-215600420-20260217-DEL2026_17-DE

Les **restes à réaliser 2025** sont de :

- Dépenses : 114 917,88 €
- Recettes : 263 336,36 €
- Solde (R-D) : **+ 148 418,48 €**

En conséquence, le besoin de financement de l'année 2025 s'élève à **225 719,24 €**. Ce besoin de financement nécessite l'affectation du résultat au compte 1068 en 2026 au minimum de **225 719,24€**.

Le budget primitif 2026 comportera la reprise des résultats suivants :

Recette d'investissement au compte 1068 affectation du résultat : **225 719,24 €**.

- Dépense d'investissement au chapitre 001 : **374 137,72 €**
- Recette de fonctionnement au chapitre 002 : **975 398,35 €**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **AFFECTE** le résultat du budget comme présenté ci-dessus.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

